

Mercredi 16 janvier 2019

**Bernard Stalter,
Président du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat,
demande que le sujet de l'économie et de l'emploi
soit ajouté au grand débat national**

Bernard Stalter, président du réseau national des chambres de métiers et de l'artisanat a annoncé ce soir à l'occasion des vœux de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat – APCMA – qu'il demande que le sujet de l'économie et de l'emploi soit inscrit dans le grand débat national. Il propose de lancer la consultation sur 5 thèmes centrés autour de l'entreprise, notamment de proximité.

Le grand débat national s'est ouvert hier. Le Président de la République a indiqué qu'il ne doit y avoir, dans cette démarche cruciale pour notre pays « pas de tabou ». **Pas de tabou mais pas non plus d'oubliés.** Le mouvement des gilets jaunes, aux conséquences dramatiques pour les artisans, a mis en lumière leurs difficultés. « *Alors qu'ils contribuent à la vie et à l'équilibre des territoires, trop d'artisans sont aujourd'hui en dessous des minima du SMIC* » souligne Bernard Stalter.

Aussi, « *parce que le sujet de l'entreprise, notamment de proximité, de son rôle dans la société n'est pas posé alors qu'il est un levier essentiel pour l'économie de notre pays et qu'il impacte la vie quotidienne de beaucoup de nos concitoyens* », Bernard Stalter, au nom du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, **demande que soit inscrit dans le grand débat national le sujet de l'économie et de l'emploi. Il propose ainsi de compléter les 35 questions et d'interroger les Français sur cinq thèmes :**

- **Est-ce que le travail paye ?** L'investissement personnel et financier des chefs d'entreprises, travailleurs non-salariés, est-il reconnu à sa juste valeur face au régime général des salariés ?
- **La Fiscalité des entreprises :** existe-t-il une équité entre les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu (plus de 50% des artisans) et celles soumises à l'impôt sur les sociétés ?
- **L'Emploi du premier salarié ou d'un salarié supplémentaire :** quelles mesures exceptionnelles pour créer un choc de confiance et permettre aux entreprises artisanales sans salarié ou avec un seul salarié de recruter le salarié qui leur manque pour honorer des commandes supplémentaires ?
- **Quelle équité de traitement devant les normes et les réglementations entre artisans, grandes surfaces, donneurs d'ordre industriels, grands groupes ?** Le coût lié à la mise en œuvre de ces réglementations et normes pèse-t-il proportionnellement plus sur les entreprises artisanales ?
- **Revaloriser la médecine de proximité en réinterrogeant la pertinence de la Médecine du travail :** pour un meilleur suivi tout au long de la vie pourquoi ne pas aller chez son médecin de proximité ?

Bernard Stalter annoncera que **le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat engage des actions concrètes pour contribuer à la réflexion nationale sur notre société et son avenir : « nous lançons dès ce soir le Grand Débat des Artisans avec des consultations partout dans les territoires ».** Dès demain, les Chambres de métiers proposeront aux artisans de venir remplir des cahiers de doléances, de participer à des réunions publiques ou de participer directement à la réflexion nationale en donnant leurs idées et réponses aux questions du Grand Débat sur une **plateforme en ligne dédiée** qui sera rapidement active. « *J'invite, ainsi que tous mes collègues présidents du réseau, les Chambres de métiers et de l'artisanat à ouvrir leurs portes à la consultation du Grand Débat* ».

Pour Bernard Stalter, compte tenu de leur rôle de corps intermédiaire, les chambres de métiers et de l'artisanat ont vocation à contribuer activement au grand débat national : « *nous sommes partenaires des branches professionnelles, des collectivités territoriales, attachés à la négociation, et relais entre les pouvoirs publics et la vie réelle des territoires. Nous portons la voix des artisans, leurs inquiétudes et difficultés mais aussi les solutions que notre secteur peut apporter. Ne nous privons pas de cet apport. Nous présenterons nos restitutions en mars* ».